

Triturus cristatus cristatus



© R. Guyétant



© R. Guyétant

Description de l'espèce

Amphibien de la famille des Salamandres, le Triton crêté mesure de 130 à 160 mm de long pour un poids de 7 à 9 g. La teinte générale est brune avec des taches noires ; le ventre est jaune et noir. La queue, toujours présente est de section ovale.

En période de reproduction (printemps), le mâle se distingue de la femelle par la présence d'une crête sur le dos et le dessus de la queue.

Indices de présence

Aucune émission sonore ne permet de localiser les animaux.

C'est au printemps et en été que l'on peut voir les adultes et les larves dans des milieux aquatiques divers aux eaux dormantes.

Les larves sont caractéristiques avec leurs houppes branchiales de part et d'autre de la tête.

Répartition régionale et populations

Le Triton crêté est présent dans tous les départements de la région Centre.

C'est dans les régions riches en prairies que les effectifs sont les plus stables ; ailleurs le statut de l'espèce est plus précaire, notamment dans les régions de grandes cultures.

Habitats et mesures de gestion favorables

Le Triton crêté est une espèce de milieu ouvert (mares, sources, fossés, bordures d'étangs) des paysages agropastoraux et forestiers.

Les mesures favorables à l'espèce consistent à :

- maintenir un nombre de mares satisfaisant surtout en milieu bocager ; l'élimination de l'excès de végétation peut être envisagée à certaines périodes de l'année (fin de l'automne par exemple) ;
- éviter de combler les fossés et maintenir les zones humides en l'état ;
- ne pas mettre de poissons prédateurs dans les mares où vivent les tritons ;
- conserver un maillage de mares compatibles avec les échanges intra-populationnels (quelques centaines de mètres entre deux mares proches).